et qui ont été suivis par une assistance nombreuse. Après l'office de samedi soir, le T.-S. Sacrement est resté exposé pour l'adoration nocturne.

Dimanche, aux messes basses et surtout à la grand'messe, l'enceinte de l'église était insuffisante pour contenir l'affluence des fidèles. Une magnifique procession a eu lieu après la messe solennelle. Nombreuse a été aussi l'assistance aux vêpres, mais plus nombreuse à l'office de clôture qui a eu lieu à six heures.

M. le chanoine Chabé, principal du collège, qui avait été très goûté dans les instructions données aux exercices préparatoires et le matin à la grand'messe, a prononcé un remarquable sermon, sur la bonté de Dieu qui se manifeste en donnant, en pardonnant et en se donnant.

Après ce discours religieusement écouté par l'assistance dont une partie avait dû rester debout, ont eu lieu la procession réparatrice, le chant du *Te Deum* et l'amende honorable au Sacré-Cœur.

Un salut solennel a terminé cette importante cérémonie.

Les succès de la « Roubaisienne » au concours de gymnastique d'Arras. — Nous recevons la dépêche suivante :

« Arras, 4 juin. — La *Roubaisienne* a obtenu le premier prix d'ensemble, et le deuxième prix de section; les pupilles ont obtenu le premier prix.

» Lundi matin, concours individuels. »

Nos chaleureuses félicitations aux vaillants gymnastes de Roubaix.

Les roubaisiens aux courses vélocipédiques de Saint-Omer. — Aux courses vélocidédiques qui ont eu lieu, dimanche à Saint-Omer, M. Cléton, vétéran, a obtenu un premier prix, et M. Delespierre, junior, un quatrième prix, sur 28 partants.

Nous félicitons vivement MM. Cléton et Delespierre.

La « ducasse » du Moulin de Roubaix. — Un manège de chevaux de bois, un jeu de balançoires, et deux marchands de pain d'épice formaient la série d'attraction de ce quartier qui fêtait, dimanche, sa ducasse annuelle; les promeneurs étaient assez clersemés; le soir cependant, l'animation a été plus grande.

Une importante arrestation. — Samedi, dans l'après-midi, un commissionnaire de place, du nom d'Adolphe Corselles, fut prié par un monsieur, disant venir de Lille, de se rendre au Mont-de-Piété, avec deux montres en argent, qu'il lui remit, pour les engager.

Le commissionnaire se rendit à l'endroit indiqué, dans le but de s'acquitter de sa mission.

Dès qu'il se présenta au guichet, l'employé chargé du service des engagements, lui fit part que le matin de la même journée, un de ses collègues, Jules Decottignies, s'était présenté dans les mêmes conditions. Devant cette réponse, le commissionnaire, dès qu'il fut sorti, en référa à un agent de police, qui se trouvait dans le quartier, et tous les deux allèrent à la rencontre de l'inconnu, qui attendait le coursier à l'entrée de la rue de Lannoy.

A la vue du képi, le soi-disant Lillois prit la fuite; mais il fut arrêté quelques minutes plus tard, et emmené au poste de police du troisième arrondissement, où il fut scrupuleusement fouillé. On découvrit dans ses poches deux montres en argent à remontoir de grand prix, un porte-monnaie contenant une somme de quarante francs soixante centimes, et deux reconnaissances des Monts-de-Piété de Roubaix et de Tourcoing.

Au cours de l'interrogatoire que lui fit subir M. Vancostenoble, commissaire de police, il déclara que l'argent trouvé en sa possession lui appartenait. Quant aux montres et reconnaissances des deux Monts-de-Piétés, elles seraient, a-t-il prétendu, la propriété d'un de ses amis qui est dans la gêne, et habite Lille. Invité à donner son état-civil, l'individu ne voulut fournir aucun renseignement à M. le commissaire. Devant ce mutisme, et croyant avoir entre les mains un escroc, le magistrat le fit mettre au dépôt.

Le vol de bijoux et de linge de la rue de Lannoy. — Nous avons relaté le vol de bijoux et de linge, commis, dans l'après-midi de samedi, chez Mme Barbara Mulle, cabaretière, rue de Lannoy, et l'arrestation presque immédiate de l'inculpée, une jeune fille du nom d'Elise Vandeboch, qui loge en garni dans la maison.

Un ouvrier couvreur de vingt-six ans, François Debacker, qui partage le domicile de la jeune fille, a été arrêté, et écroué, dans la soirée du même jour, comme son complice présumé.

Un vol rue de la Vigne. — Dans la nuit de samedi à dimanche, à une heure qu'il est impossible de préciser, des malfaiteurs ont fracturé la serrure de la baraque de M. Rivière, marchand, installée près le pont de la Vigne, et en ont enlevé toute la marchandise, consistant en pâtisserie et bonbons, le tout d'une valeur de vingt francs environ.

Ce n'est que dimanche matin, que M. Rivière s'est aperçu du vol.

Il s'est rendu au commissariat de la rue Saint-Joseph, où il a déposé une plainte entre les mains de M. Chapé, qui a ouvert une enquête.

Un enfant renversé par une voiture, rue du Tilleul. — Samedi, vers cinq heures de l'après-midi, un enfant de quatre ans, le petit Edouard Pollaert, qui s'était égaré à la sortie de l'école, a été renversé rue du Tilleul, par la voiture de Mme Castelain-Vandalle, marchande de beurre et œufs, demeurant rue de l'Ommelet.

L'enfant fut transporté à la pharmacie de M. Fleurquin, où M. le docteur Delannoy vint bientôt lui donner ses soins. L'accident était heureusement sans gravité, car le petit Pollaert ne portait qu'une légère contusion à la cuisse droite.

Après un premier pansement, l'enfant fut installé dans la voiture de Mme Castelain, qui le reconduisit elle-même au domicile de ses parents, rue des Fossés, cour Lava.

Exploit de jeunes gens en goguette. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, plusieurs jeunes gens de Tourcoing, faisant la fête à Roubaix, passaient dans la rue des Chasseurs en chantant, lorsque l'un d'eux donna un coup d'épaule dans la vitrine de M. Adolphe Olivier, cabarelier, à laquelle il brisa deux carreaux.

Deux agents de patrouille, qui étaient aux aguets, se mirent à la poursuite de la bande joyeuse, et parvinrent à arrêter deux des jeunes gens : l'un, Charles Chartier, demeurant à Mouveaux, chemin des Carliers; l'autre, Louis Schiller, habitant rue du Faucon, fort Vanoutryve. Ils ont été écroués au dépôt du premier arrondissement.

Un homme ivre qui déchire une couverture au dépôt. — Un tisserand en état d'ivresse, Jean-Baptiste Esprit, âgé de vingt-neuf ans, qui demeure rue de l'Epeule, cour Saint-Joseph, avait été écroué, samedi soir, au dépôt du premier arrondissement. Il se vengea de son incarcération sur la couverture de nuit, qu'il déchira en pièces.

Au lieu d'être rendu à la liberté, le lendemain matin, il fut maintenu en état d'arrestation pour être dirigé sur Lille.

Arrestation d'un expulsé. — Dans la soirée de samedi, vers huit heures et demie, un expulsé du nom de Paul Serpentier, âgé de vingt-neuf ans, se faisait surprendre et arrêter à son domicile, rue Franklin, par des agents de la Sûreté. Il a été écroué au dépot de la place Sainte-Elisabeth.

Les jeux de hasard sur la voie publique. — Dimanche matin, vers neuf heures, un tisserand du nom de Fidèle Testelin, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vroman, en compagnie de sa fille Angèle, âgée de quinze ans et demi, et d'un associé, Etienne Liénard, autre tisserand, habitant rue de Jemmapes, faisait jouer au « posez-marquez », près du pont de la Vigne. Des agents, spécialement chargés de la police des jeux de hasard, surprirent les trois personnages, en train d'exercer leur coupable industrie, et confisquèrent leurs ustensiles, en dressant procès-verbal entre chacun d'eux.

La divagation des chiens. —Dans la journée de samedi, le service de surveillance des chiens errant sur la voie publique, a ramassé six animaux, qui ont été mis en fourrière. Des rapports ont été rédigés à la charge de six propriétaires.

Wasquehal. — *Une conférence agricole.* — Une conférence agricole a été donnée, dimanche à cinq heures de l'après-midi, dans la salle de l'école des garçons, par M. Dubernard, directeur de la Station agronomique du nord de la France.

M. Leroy, instituteur communal, présidait la réunion à laquelle assistait l'Association amicale des anciens élèves de l'école communale.

M. Dubernard, avant d'aborder le thème de sa conférence, a remercié M. Leroy du dévouement qu'il témoigne à l'agriculture en provoquant non pas une conférence, dit-il, mais un entretien amical sur la nature des terrains, les amendements et les engrais qu'il convient de leur apporter pour obtenir un bon rendement du produit qu'on demande au sol ainsi que sur la culture de la betterave.

Le conférencier dit que le sous-sol joue une part active dans la nutrition et partant dans le développement de la plante afin que celle-ci puisse arriver à maturité complète.

Les terrains sont divisés en deux grandes classes : les calcaires et les argile-calcaires.

Les sols calcaires sont ceux dans lesquels prédomine la chaux, élément indispensable à toute végétation. Nos terres du Nord sont généralement peu calcaires : la chaux entre le plus souvent dans la proportion de 3 p. 0|0. Sur 100 terrains il n'y en a pas 10 qui contiennent la quantité de chaux nécessaire.

Il faut que le sol soit perméable de façon que l'air et l'eau y pénètrent facilement. Il donne comme exemple le pot de fleurs qui périt fréquemment, faute d'air, au bout de quelques jours.

Il n'est pas d'engrais assimilable sans la présence de l'air.

L'eau est également très nécessaire à la formation de la plante, en temps qu'elle ne vienne pas en trop grande quantité. La terre stérile ne doit pas être délayée dans l'eau de citerne, car celle-ci reste longtemps trouble et par suite les matières salines font défaut.

Toute terre cultivable renferme des phosphates, de l'acide phosphorique, de la potasse et de l'azote.

Brûlez une plante, vous trouverez la présence de ces produits chimiques, sauf l'azote qui disparaît par la calcination.

Un sol trop lourd doit être amendé par des fumures quelconques, les terres légères par du chlorure de potassium et les terres humides par du sulfate de potasse.

Les terres trop calcaires doivent être corrigées par l'emploi de l'acide phosphorique.

Si vous voulez enrichir notre sol, a continué le savant conférencier, ayez recours aux tourteaux et engrais chimiques, selon la richesse du sol et le genre de culture. L'orateur a donné des détails techniques sur la nature des engrais à adopter à ces deux points de vue, les moyens de reconnaître les produits chimiques et les fabrications des superphosphates.

Par l'emploi des produits chimiques appropriés, on arriverait, a-t-il dit, à augmenter de un tiers les récoltes de toute la France. Malgré cela, la terre a besoin aussi de fumier.

Parlant de la betterave, M. Dubernard dit qu'elle nous est venue de la Silésie à l'état sauvage

Les règles de culture se résument en trois cas : la préparation du sol, la culture et les engrais.

L'ensemencement d'un hectare comporte douze à quinze kilogrammes de bonne graine.

Le distingué agronome donne le moyen de reconnaître les bonnes graines des mauvaises. Il recommande de ne jamais effeuiller les betteraves, car les feuilles sont la source du sucre. Autant que possible, planter les betteraves à l'ombre.

Les betteraves calcaires sont préférables à la culture.

Les meilleurs engrais sont le fumier, les résidus de ville, le nitrate de soude et autres produits chimiques.

En terminant, M. Dubernard a promis de parler, dans une autre séance, de la pomme de terre.

Leers. — *Un vol de pinsons.* — Dimanche matin, un cabaretier, M. Allard, demeurant à Leers, était occupé à raser des clients, lorsque trois individus entrèrent chez lui. A un moment donné, l'un d'eux sortit dans la cour. Le perruquier ne le voyant pas revenir l'y rechercha.

Il vit toutes ses cages de pinsons ouvertes. Deux de ces volatiles s'étaient envolés. Il saisit l'individu qui en avait caché un dans son mouchoir. Celui-ci ne tarda pas à disparaître laissant envoler le pinson qu'il s'était approprié. Quant aux autres, qui volaient de branche en branche, M. Allard put s'en emparer à la main. La police locale informe.

Wilems. — *Le festival.* — Dimanche, 4 juin, a eu lieu un festival à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la Fanfare municipale.

Vingt-quatre sociétés instrumentales et chorales y ont pris part. Elles ont été reçues à la Mairie, par M. Delattre, maire, de trois à quatre heures de l'après-midi.

M. le Maire leur a souhaité la bienvenue et leur a offert les vins d'honneur puis, le cortège a parcouru les rues de la commune.

Un grand feu d'artifice a été tiré dans la soirée.

Les rues étaient pavoisées.

La fête a obtenu un vif succès et une affluence considérable a suivi l'exécution des diverses parties du programme.

Communications diverses

Ecole de Natation. — 4 juin.— Température de l'eau, — Huit heures du matin, 18 degrés; cinq heures du soir, 20 degrés.

Club des « Mêlé-Mêlo ». — Les sociétaires sont instamment priés de se rendre au local, lundi soir, à sept heures, pour une communication très importante. Présence indispensable.

La grève des teinturiers de Suresnes. — On nous prie de dire que les meilleurs ouvriers ont repris le travail chez M. A Meunier et Cie, à Suresnes, et que les clients peuvent compter sur les bons soins et sur la célérité à laquelle ils sont habitués.

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

La procession de la Fête-Dieu. — Dimanche, à l'issue de la grand'messe de dix heures, la procession solennelle d'usage s'est formée et a traversé les rues Pierre Catteau, la Vieille Place et la rue de Tourcoing, puis est retournée à l'église par le même chemin.

Les enfants des écoles libres et communales, les congrégations religieuses de la localité et toutes les sociétés de patronage ont pris part à la procession; figuraient également l'harmonie les Enfants de la Lyre, en tête du cortège, des groupes d'enfants vêtus de blanc représentant les divers produits du sol, la musique municipale précédant le dais porté par des marguilliers de la paroisse.

M. Delmarre, adjoint au maire, ceint de son écharpe, représentait la municipalité.

De retour à l'église, la Musique municipale a joué, pendant la bénédiction du Saint-Sacrement, la Marche héroïque de Schubert, disposée pour harmonie par M. Montagne.

Un grand concours de fidèles s'était porté sur tout le parcours du cortège. Bon nombre de paroissiens ont suivi la procession.

Les reposoirs étaient splendides. L'un était situé contre la maison habitée par Mme veuve Pollet, rue Pierre Catteau, l'autre au milieu de la Vieille Place, et le troisième au milieu de la rue de Tourcoing, où la procession a rebroussé chemin.

Tous les habitants s'étaient fait un devoir de décorer les façades de leurs maisons.

La fraude. — Dimanche après-midi, le sous-brigadier de douane, Prosper Poulain, et le préposé Firmin Picard, de service au sentier des Brouettes, ont aperçu sept individus qui, à leur vue, ont pris la fuite.

Les douaniers se mirent à leur poursuite et parvinrent à arrêter l'un d'eux après une course de deux cents mètres. C'est un jeune homme, Alexis Ysebaert, âgé de dix-sept ans, demeurant à Roubaix. Il était porteur de 7 k. de poivre en grains, de provenance belge. Un rapport a été dressé à sa charge.

TOURCOING

Les patentes. — Le rôle supplémentaire des Patentes du 1er trimestre, établi en exécution de la Loi du 18 juillet 1892, est mis en recouvrement, à partir de ce jour.

Biens de Main-Morte. — En exécution des lois des 20 février 1849, et 30 mars 1872, le rôle général de la contribution sur les Biens de Main-Morte, est mis en recouvrement.

Il est accordé un délai de 3 mois, pour se pourvoir en dégrèvement, aux contribuables qui se croiraient sustaxés. Joindre à toute réclamation les quittances et avertissements des termes échus.

La procession du Saint-Sacrement. — Plus heureux que nos voisins de Roubaix et de Lille, nous avons conservé la célébration sur la voie publique de cette magnifique cérémonie religieuse de la Fête-Dieu. Hier dimanche, pas plus que les années précédentes, cette cérémonie n'a été troublée par le plus petit incident.

Une magnifique procession a parcouru nos principales rues à travers une foule respectueuse et recueillie : pas une maison qui ne soit pavoisée sur le long parcours.

Les groupes du cortège religieux étaient plus nombreux que jamais : le défilé ne durait pas moins de trois quarts d'heure. Des marches religieuses exécutées par la Fanfare de Saint-Michel, la musique de l'Institution du Sacré-Cœur et la Fanfare du Petit-Château alternaient avec des chants luthurgiques.

Le spectacle offert par la bénédiction du Saint-Sacrement donnée du haut du monumental reposoir de la Grande-Place, était réellement imposant; tous les fronts s'inclinaient respectueusement et on ne saurait assister sans émotion à une aussi éclatante manifestation des sentiments religieux de la population tourquennoise.

Malheureusement l'orage qui a éclaté vers midi a causé quelque émoi dans les rangs du cortège, et la procession a dû abréger son itinéraire habituel.

— A la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, la procession est aussi sortie dimanche matin, et a parcouru les principales rues de ce populeux quartier. Un fort beau reposoir avait été dressé à l'intersection des rues Sainte-Germaine et de Gand.

Une chute grave. — Dimanche, vers 11 heures, on travaillait à démonter le reposoir de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, à l'angle des rues de Gand et Ste-Germaine; un charpentier, âgé de 50 ans, M Désiré Debaert, ayant imprudemment appuyé son échelle contre un poteau qui n'était plus suffisamment maintenu, s'abattit soudain, alors que l'ouvrier était monté à 3 m. 50 de hauteur. M. le docteur Caudrelier, qui passait à ce moment, constata une blessure grave à la hauteur de la hanche, et prescrivit une large application de sangsues. Il y a tout lieu, malheureusement, de craindre des lésions internes.

M. Debaert a été transporté à son domicile, rue de Gand, cour Bossu, 8.

Un vol de linge. — M. Jules Remeaux, demeurant rue St-Henri, n° 8, qui avait mis du linge à sécher dans sa cour, s'est aperçu dimanche matin qu'il lui manquait 7 draps, une veste blanche, et deux chemises, dont une de couleur. On soupçonne une personne du voisinage qui serait déjà allée acheter à crédit, chez un boucher de la rue des Carliers, de la viande, qu'elle aurait fait porter sur le compte de M. Remeaux.

Bondues. — *Un maraude.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, Louis Ducatez, âgé de 41 ans, et son fils Louis, âgé de 15 ans, ont été arrêtés, en flagrant délit de vol d'échalottes, dans un champ appartenant à M. Panez, cultivateur, par le garde-champêtre Debalsery et le garde particulier Meurillon.

LILLE

Chronique électorale. — *La candidature de M. Le Gavrian.* — Plusieurs journaux de Lille ont indiqué, dans leurs derniers numéros, que la division de la circonscription actuelle de M. Le Gavrian en trois tronçons dispersés dans trois circonscriptions nouvelles le rendait fort hésitant. L'on disait même que ne pouvant se décider à faire un choix entre ses électeurs du Sud-Est, d'Haubourdin et de Seclin, auxquels il est également attaché, il songeait à ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.

Emus de ce bruit, de nombreux électeurs de la première circonscription ont, dès le vote de la loi, fait une démarche pressante auprès de l'honorable député de Lille.

Les comités républicains indépendants du canton Sud-Est, d'accord avec ceux du Centre, sont venus lui offrir la candidature.

Plusieurs personnalités marquantes du canton Ouest et ses représentants cantonaux sont également intervenus auprès de lui dans le même sens; et, en particulier, M. Vandame, conseiller général de Lille-Ouest, s'est fait l'interprète des électeurs qu'il représente, pour obtenir l'acceptation de M. Le Gavrian, faisant appel au dévouement dont il a donné tant de preuves depuis huit ans, en défendant avec zèle et succès, à la Chambre, les intérêts des industriels, des commerçants et des ouvriers de la ville de Lille.

M. Le Gavrian ne pouvait se soustraire à de si flatteuses instances. Et, tout en exprimant son profond regret de devoir renoncer aux cantons d'Haubourdin et de Seclin, puisque la loi l'y oblige, il a accepté de poser sa candidature aux prochaines élections législatives dans la première circonscription de Lille (Sud-Est, Centre et Ouest).

L'élection du canton Nord. — Le journal l'*Echo du Nord* a publié, dimanche matin, la note suivante :

« Le comité républicain progressiste s'est réuni samedi et a décidé de maintenir la candidature de M. Rigaut dans le canton Nord.

» M. Rigaut, que l'annulation de son élection avait fort découragé, et qui avait manifesté l'intention très arrêtée de ne pas se représenter, n'a pas décliné les offres de son comité ».

Le *Nouvelliste* dit à ce sujet :

» Il y a eu effectivement, samedi soir, non pas une réunion du comité républicain progressiste, mais une réunion des actionnaires du *Progrès du Nord*, qui, on le sait, ont la haute main dans la désignation des candidats.

» Il est possible que, dans cette réunion, la candidature de M. Rigaut ait été décidée, quoique le *Progrès du Nord* ne dise pas un mot de cette détermination, mais nous croyons savoir que les représentants des comités locaux du canton Nord n'ont point été tenus au courant des négociations pour lesquelles on ne leur reconnaît probablement aucune autorité ; car, à la même heure, un certain nombre de membres du cercle l'*Exemple* ont examiné la question d'offrir la candidature à M. Willay, conseiller municipal.

» L'avenir nous dira ce qu'il faut croire; au demeurant, la chose nous est absolument indifférente. »

Faculté des sciences de Lille. — M. Sanguinetti, licencié ès-sciences mathématiques, chargé des fonctions de préparateur de chimie industrielle à la Faculté des sciences de Lille, est nommé préparateur de chimie industrielle à ladite Faculté, en remplacement de M. Lagache, démissionnaire.

Société de Géographie de Lille. — PRIX LÉONARD DANEL. — L'excursion annuelle des lauréats du prix L. Danel au concours de 1892 aura lieu jeudi prochain, 8 juin, à Boulogne.

Départ de Lille à 7 heures 05. Rentrée à 8 heures 40.

CONCOURS DE GÉOGRAPHIE. — Le concours de l'année 1893 se fera au siége de la Société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, le jeudi 6 juillet, à 8 heures du matin, pour les jeunes gens et jeunes filles des enseignements primaire et secondaire. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1er juillet.

La date du concours en section supérieure (géographie militaire et géographie commerciale), sera annoncée ultérieurement.

Le concours hippique. — Voici les résultats de la journée de dimanche :

Chevaux de trait. Attelage à un cheval. — *Maglaire* à M. André Lepet; *Fanly* à M. Leblond; *Jack* à M. Poncelet; *Paul* à M. Mulle-Verstraete; *Marie* à M. Victor Drieux; *Boutche* à M. Dupont; *Paul* à M. Lecocq; *Baptiste* à M. Maes Fleurisse; *Julie* à M. Evin. *Polka* à M. Stroot.

Attelage à deux chevaux. — *Rosette* et *Belle* à M. Bernard : *La Fille de Marmotte* à M. Daniel Frait ; *Paul* et *Marie* à MM. Crépy et Cie ; *Major* et *Paul* à M. Grulois ; *Bijou* et *Paul* à M. Houzet-Ochin ; *Caroline* et *Jack* à M. Espriet-Coche; *Zoulou* et *Major* à M. Auguste Martel ; *Major* et *Sultan* à M. Carron ; *Qui vive* et *Halte-là* à M. Alix Ghesten ; *Paul* et *Hercule* à M. Verdier.

Prix de Consolation (officiers). — 1er prix, *Héritier* à M. Oudart, lieutenant au 21e dragons, et *Précieuse* à M. Majonene, lieutenant au 19e chasseurs; 2e, *Sandwich* à M. Pleget, lieutenant au 21e dragons, et *Altière* à M. Dauglade, lieutenant au 3e chasseurs; 3e, *Bouille* à M. Robitaille, lieutenant au 19e chasseurs.

Prix de la Coupe. — 1er prix, *Darling II* à M, Siméon; 2e. *As-tu soif* à M. Foville; 3e, *Lisette* à M. Siméon; 4e, *Plaisance*, à M. le vicomte de Corberon; 5e, *Margot* à M. Graux; 6e *Trombone* à MM. Thelliez et Dupuisch.

Le crime de Fives. — La police a arrêté un nommé Gustave Morel, âgé de 19 ans 1|2, demeurant rue Saint-Sauveur, 50. Conduit devant M. le juge d'instruction, il paraît que l'inculpé a fait des aveux.

Chemin de fer du Nord. — La Cie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public qu'un train express à prix très réduits sera mis en marche le dimanche 11 juin, au départ de Tourcoing, Roubaix, Lille, Douai, Arras, Achiet, Albert et Amiens, en destination de Paris, à l'occasion des courses pour le Grand Prix de Paris.

Les billets de chemin de fer comporteront un coupon avec lequel les voyageurs pourront entrer gratuitement sur le champ de courses de Longchamps.

L'aller et le retour auront lieu dans la même journée.

Ce train suivra, à l'aller et au retour, l'itinéraire ci-après :

Aller : Tourcoing, départ 5 h. 12 matin, Roubaix, 5 h. 18, Lille 5 h. 40, Douai 6 h. 11, Arras 6 h. 35, Achiet, 6 h. 54, Albert 7 h. 11, Amiens 7 h. 28, Paris-Nord, arrivée 10 heures.

Retour : Nuit du 11 au 12, Paris-Nord, départ minuit 15, Amiens, arrivée 2 h. 29 matin, Albert 2 h. 43, Achiet 3 h. 02, Arras 3 h. 19, Douai 3 h. 44, Lille 4 h. 18, Roubaix 4 h. 41, Tourcoing 4 h. 47.

Les prix de ces billets sont les suivants :

Tourcoing, 2e cl., 12 fr. 25, 3e cl., 8 fr. 40; Roubaix, 2e cl., 12,10, 3e cl., 8,30; Lille, 2e cl., 11,95, 3e cl., 8,15; Douai, 2e cl., 11,05, 3e cl., 7,55; Arras, 2e cl., 10,30, 3e cl., 7,05; Achiet, 2e cl., 9,70, 3e cl., 6,65; Albert, 2e cl., 9,25, 3e cl., 6,35; Amiens, 2e cl., 8,50, 3e cl., 5,90.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 5 juin

Présidence de M. le Conseiller VIBERT
Ministère public : M. DE SAVIGNON, avocat-général

1re affaire — **Affaire de mœurs**

L'accusé Benoit-Augustin Huyghe, journalier à Morbecque, est âgé de 42 ans.

Huyghe est condamné à sept ans de réclusion et est déclaré déchu de la puissance paternelle. Défenseur, Me Bultheel.

2e affaire. — **Détournements et faux à Bailleul**

Félix-Armand Olivier, âgé de 28 ans, fut receveur de l'asile des aliénées de Bailleul. Il a exercé ces fonctions du 1er janvier 1890 au 15 janvier 1892.

Son traitement de 1,000 francs, ne lui permettait pas de satisfaire à ses goûts de dépenses il puisa dans la caisse dont il avait le maniement.

Chargé de recouvrer pour l'hospice des prix de vente, il s'appropriait les premiers versements, se réservant de les inscrire sur ses livres, quand le paiement total aurait été effectué. Le moment venu, il comblait le déficit avec de nouveaux détournements, de sorte que son arriéré allait toujours grossissant.

Souvent aussi il retenait les sommes versées au compte des malades de l'asile, n'en faisait pas mention sur ses livres et ne les mentionnait que par un chiffre inférieur au chiffre réel.

Il a fait usage des écritures ainsi falsifiées, en les soumettant à la vérification du service des finances.

Quand il s'aperçut que le déficit ne pouvait plus être caché, il prit la résolution de fuir et partit pour l'Amérique, en emportant 7 à 8,000 francs qu'il avait en caisse. A son retour en France, en janvier 1893, il fut arrêté et passa des aveux. Le total des détournements s'élève à 22,630 francs.

L'accusé a prétendu qu'il avait l'intention de ne pas détourner une somme supérieure à son cautionnement qui était de 18,000 fr.

MANIFESTATION
SUR LA TOMBE DU GÉNÉRAL FAIDHERBE
A LILLE

La société amicale des *Anciens combattants de 1870-1871*, de Lille, avait organisé, pour hier dimanche, une manifestation patriotique sur la tombe du général Faidherbe.

Pour donner à cette manifestation un caractère des plus grandioses, la société avait invité toutes les associations similaires de Nord et du Pas-de-Calais; plusieurs ont répondu à son appel.

Le cortège parti de la rue Jacquemaers-Gielée à 4 h. 1|2 était composé de la façon suivante : En tête, marchait l'Union des Trompettes suivie des *Bleuets* portant une magnifique couronne de fleurs surmontée d'un drapeau.

Les bataillons scolaires formaient une garde d'honneur autour de ce groupe.

Suivaient les fils de sociétaires, les légionnaires, les membres de la commission, les sociétaires, anciens combattants, la fanfare l'Union du Nord de Moulins, les anciens militaires blessés en 1870-71, des délégations de l'Association fraternelle des combattants de 1870-1871 de Billy-Montigny, de l'Association des combattants de Carvin, des anciens militaires de Roubaix et Tourcoing, des anciens militaires de St-André.

Le cortège a parcouru le boulevard de la Liberté, la Grand'Place, la rue de la Gare, la rue de Roubaix, suivi d'une foule nombreuse.

Au cimetière, la couronne a été attachée à une croix entre celle offerte par les sociétés de Roubaix et de Tourcoing.

Les drapeaux ont été rangés autour de la tombe et six discours ont été prononcés.

M. Foulon, président de la société de Lille, a constaté que la manifestation de cette année était plus grandiose que celle de l'année dernière par les importantes délégations qui avaient bien voulu se joindre à la société de Lille.

M. Blott, vice-président de la Société des Anciens combattants de Roubaix, s'est exprimé ainsi :

« Messieurs et chers frères d'armes,

» Nous venons remplir un devoir imposé par la reconnaissance; mais c'est avec un bien vif regret que nous sommes forcés de le faire devant la tombe de notre illustre général, qui, en des jours de revers, a su, par ses capacités et sa fermeté, nous conduire à des succès auxquels nous n'étions pas habitués.

» Quoique bien inférieurs en nombre, et avec la majeure partie de jeunes soldats sans expérience des combats, vous avez su nous inspirer le courage, la force morale qui fait la valeur du soldat.

» Nous sommes fiers d'avoir servi sous les ordres d'un chef aussi brave que vaillant, et à la mémoire duquel nous conservons l'amour et le respect qui lui est dû. Puisse la génération nouvelle qui nous succède, marcher toujours dans la voie que vous avez si noblement ouverte, qui fit l'admiration même de nos ennemis!

» Quant à nous, nous gardons avec respect le souvenir de cette mâle figure, que le bronze va bientôt léguer à la postérité, et dont la France et la ville de Lille ont le droit de se glorifier de son enfant ferme et patriote, qui, malgré ses souffrances personnelles, avait toujours l'énergie de montrer que les maux de la France passaient avant tout.

» Combien votre âme patriotique doit-elle frémir en voyant des enfants égarés de cette noble France, oser insulter la patrie et son fier emblème, pour lequel nous avons versé sans regret un sang généreux!

» Si un jour notre chère patrie nous imposait le devoir de recommencer, c'est avec abnégation entière que nous le ferions, aux cris de : Vive la France ! Vive Faidherbe ! Vive le drapeau tricolore ! »

A ces mots les cris de : A bas les sans-patrie ! poussés par un manifestant ont troublé un moment la cérémonie.

Un vice-président de Tourcoing, MM. Dumont, de Billy-Montigny, Dutilleul, de Carvin et Hennion, secrétaire de la société de Lille ont prononcé ensuite quelques mots.

La cérémonie a été terminée à 5 h. 1|2.

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations. — Sont nommés dans la gendarmerie : capitaine à Saint-Omer, M. Le Corre, capitaine au 30e, sous-lieutenant à Sancerre, M. Garnier, maréchal des logis à cheval, dans la compagnie du Nord.

Pour un DEUIL pressé *tout fait* ou *sur mesure*, voir ou écrire **Au Grand Camélia**, *1, rue de la Gare, LILLE.* Spécialité — Livraison du Deuil complet. Toilettes et accessoires en 12 heures.

Les noir et blanc grande vogue du moment.

Maison fermant ses magasins les dimanches et jours de fête à midi. 71846

A cette époque de l'année, un dépuratif vous préservera de bien des ennuis et de beaucoup de maladies. Le meilleur est la *Tisane Dussolin*, qui se vend à Paris, à la pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne et dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger, au prix de 4 fr. 50 le flacon. 34337

NORD

Les élections municipales de Dunkerque. — Par suite de l'annulation des élections municipales, de l'année dernière, à Dunkerque, de nouvelles élections ont eu lieu dimanche.

Les trente anciens membres du Conseil se sont représentés aux suffrages des électeurs, avec M. Gustave Lemaire, en tête.

Il y avait une autre liste, la liste Trystram.

Nous recevons une dépêche de Dunkerque annonçant que la liste Lemaire est élue à environ 200 voix de majorité.

Un instituteur officiel de Denain, arrêté pour attentat à la pudeur. — Comme nous l'avons annoncé, le parquet de Valenciennes, composé de M. Debis, procureur de la République, et Lépinoy, juge d'instruction, accompagnés de MM. Plée, commis greffier, et Absalon, maréchal des logis de gendarmerie, s'est transporté à Denain, et a décerné un mandat d'arrêt contre le sieur Victor Reumont, âgé de 34 ans, né à Pommereuil et marié. Cet individu est inculpé d'attentat à la pudeur sur trois petites filles de 13 et 11 ans. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes.

Reumont est un instituteur officiel. Il tenait l'école mixte du hameau de « la Belle Vue », et c'est sur trois de ses élèves qu'il a accompli ce monstrueux attentat.

La grève du tissage Villard, à Armentières. — *L'arbitrage.* — MM. Villard, Castelbon et Vial ont désigné comme arbitres MM. Alfred Breuvart, filateur ; Emile Debosque, conseiller prud'homme ; Louis Decherf, Henri Coisne et M. Leuridan-Bouche, fabricants de toiles, ce dernier vice-président de la Chambre de commerce.

Samedi, à huit heures et demie, une première séance du conseil d'arbitrage a eu lieu et, après étude des divers points en litige, la décision a été remise à lundi.

Nouvelle expulsion. — Un gréviste belge, Bruno Minne, 30 ans, bien que n'étant pour rien dans l'organisation de la grève, a été expulsé du territoire français samedi après-midi.

La soirée de samedi. — La nouvelle de l'arbitrage accepté de part et d'autre a produit un excellent effet d'apaisement. Samedi soir, le calme a été absolu, et aucun incident ne s'est produit.

PAS-DE-CALAIS

Un éboulement à Drocourt. — Trois victimes. — Samedi soir à 7 heures trois mineurs ont été surpris par un éboulement dans les mines de Drocourt. Les deux premiers ont été tués, l'autre blessé mortellement.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 4 juin.* — Camille Vandaele, rue du Fort, 104. — Georges Veraeghem, rue Solférino, 63. — Paul Minne, rue des Filatures, cour Coruille, 2. — Germaine Vancaieteru, rue Jean-Bart, cour Vanneste, 6. — Florimond Verhaeghen, rue de Lens, 48. — Eugénie Caudron, rue de la Chaussée, cour Contraine. — Robert Joseph, rue de l'Epeule, 33. — Argentine Viaene, rue Watt, cour Six. — Clément Crochon, rue de Mouveaux, cour Bernard, 6. — Jean-Baptiste Carbentier, Hotel-Dieu. — Céline Florin, Hotel-Dieu. — Julienne Demey, Hotel-Dieu. — Alphonsine Poupaert, rue de Wagram, cour Goupil, 6. — Julien Vandooren, rue de Wagram. — Denis Lehembre, rue de l'Ommelet, cour Fecret, 22. — *Publications de mariages du 4 juin.* — Henri Teilleul, dégorgeur, rue Dronot, 63, et Maria Herry, soigneuse, rue Saint-Antoine, cour Desfontaine, 17. — Pierre Painels, débarbeur, rue Watt, cour Six, 40, et Marie Bosmans, tisserande, rue Watt, cour Six, 40. — André Dubois, tisserand, rue Saint-André, 10, et Marie Mullier, bobineuse, rue Saint-André, 10. — André Pamerlan, représentant de commerce, rue d'Angers, et Jeanne Fougerat, sans profession, rue de l'Alma, 13. — Martin Vandenbosch, domestique, rue de la Chapelle-Carette, 10, et Marie Verdonckt, servante, rue de la Redoute, 111. — Paul Vermere, tisserand, rue Soubise, et Léonie De Meulemaer, tisserande, rue de la Limite, 17. — Théophile Debuc, garçon boulanger, rue Bernard, 18, et Marie Vanaerde, servante, rue Pauvrée, 5. — Pierre Dubrunfaut, maçon, rue Casimir-Périer, 18, et Jul